GROUPE GMD

PLASTIC & LEATHER | DIE CASTING | SEALING | STAMPING

Déclaration Global Compact

2022

UN GLOBAL COMPACT
NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Sommaire

- Le mot du Président
- Notre groupe
- Nos activités
- Nos actions pour le respect des principes du Pacte Mondial :
  - Les droits de l'Homme
  - Les normes Internationales du Travail
  - L'environnement
  - L'égalité de traitement
  - La lutte contre la corruption

Le mot du Président

Contribuer au Pacte Mondial représente pour nous le renouvellement de notre engagement envers ses principes.

Je suis heureux de présenter cette Communication de progrès qui décrit des actions que le Groupe GMD a mises en œuvre et qui atteste de son engagement vis-à-vis du Pacte Mondial.
Notre adhésion depuis 2003 réside dans la volonté de soutenir les droits de l'homme, de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, de contribuer au respect et à la préservation de l'environnement et de lutter contre la corruption dans le cadre de notre activité.

GMD applique les principes du Pacte Mondial. Ils ont été intégrés aux valeurs qui orientent la stratégie du Groupe et qui influent les décisions opérationnelles de ses responsables.
Les Objectifs de Développement Durable (ODD) pertinents pour notre Groupe ont également été intégrés à notre stratégie et à nos engagements vis-à-vis du Pacte Mondial :

- ODD8 : organiser notre industrie dans le but de fournir un travail décent et en favorisant la croissance économique.
- ODD9 : promouvoir notre industrie et encourager l'innovation.
- ODD12 : favoriser la consommation et la production responsables.
- ODD13 : encourager les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Le mot du Président

L'année 2021, malgré le contexte de crise aigüe tant sanitaire qu'économique, a montré l'agilité de notre Groupe à s'adapter à toutes les situations y compris complexes et dans l'urgence afin de protéger ses collaborateurs dans le respect de nos engagements vis-à-vis du Pacte Mondial et d'assurer la continuité de nos activités.

Je continuerai à veiller à ce que nous participions, de façon progressive et active, à la mise en place d'actions « citoyennes » s'intégrant dans le cadre du mouvement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale de notre Groupe.

Alain MARTINEAU
Président

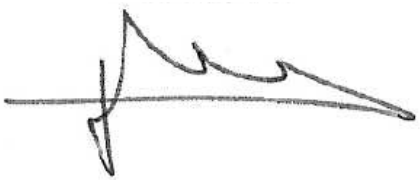

Notre Groupe

Le Groupe GMD, sous-traitant de rang 1 dans l'industrie automobile, est structuré en quatre pôles métiers :

- Emboutissage
- Fonderie
- Plastique & Cuir
- Etanchéité *

Il est entièrement dédié à la production de pièces de véhicules de tourisme et de véhicules utilitaires.

Chacun des Pôles est autonome pour développer son activité sous l'autorité de la Présidence du Groupe GMD, et dans le respect de la philosophie 6i transversale à GMD :

* : Le pôle Etanchéité a été cédé en juin 2022. Toutes les données présentes dans ce rapport comportent les données du pôle Etanchéité en 2021

Nos activités

Notre chiffre d'affaires :

Malgré les différentes crises traversées au long de cette année, notre chiffre d'affaires a augmenté de façon significative sans pourtant rattraper le niveau d'avant crise.

	2018	2019	2020	2021
CA	850	957	816	883

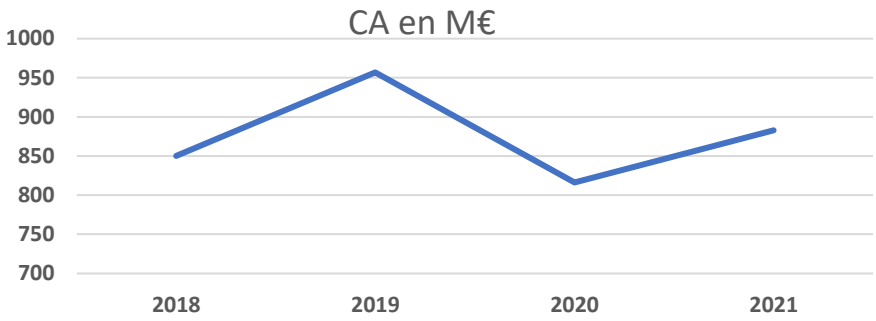

Notre implantation dans le monde :

Le Groupe GMD est composé en 2021 de 43 sites de production implantés dans 12 pays

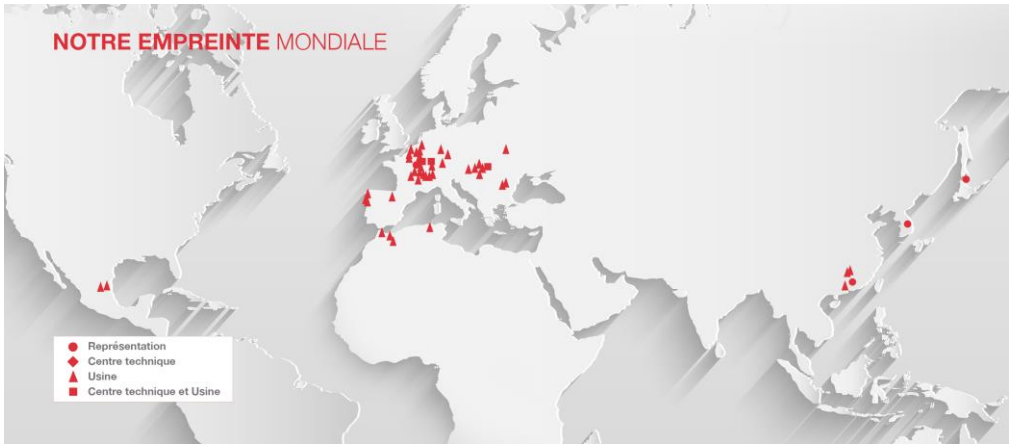

Droits de l'Homme

L'évolution de nos effectifs 2017 – 2021 :

Nous avons réussi à maintenir notre niveau d'employabilité constant depuis 2019 malgré le contexte tout en notant une augmentation importante depuis 2017.

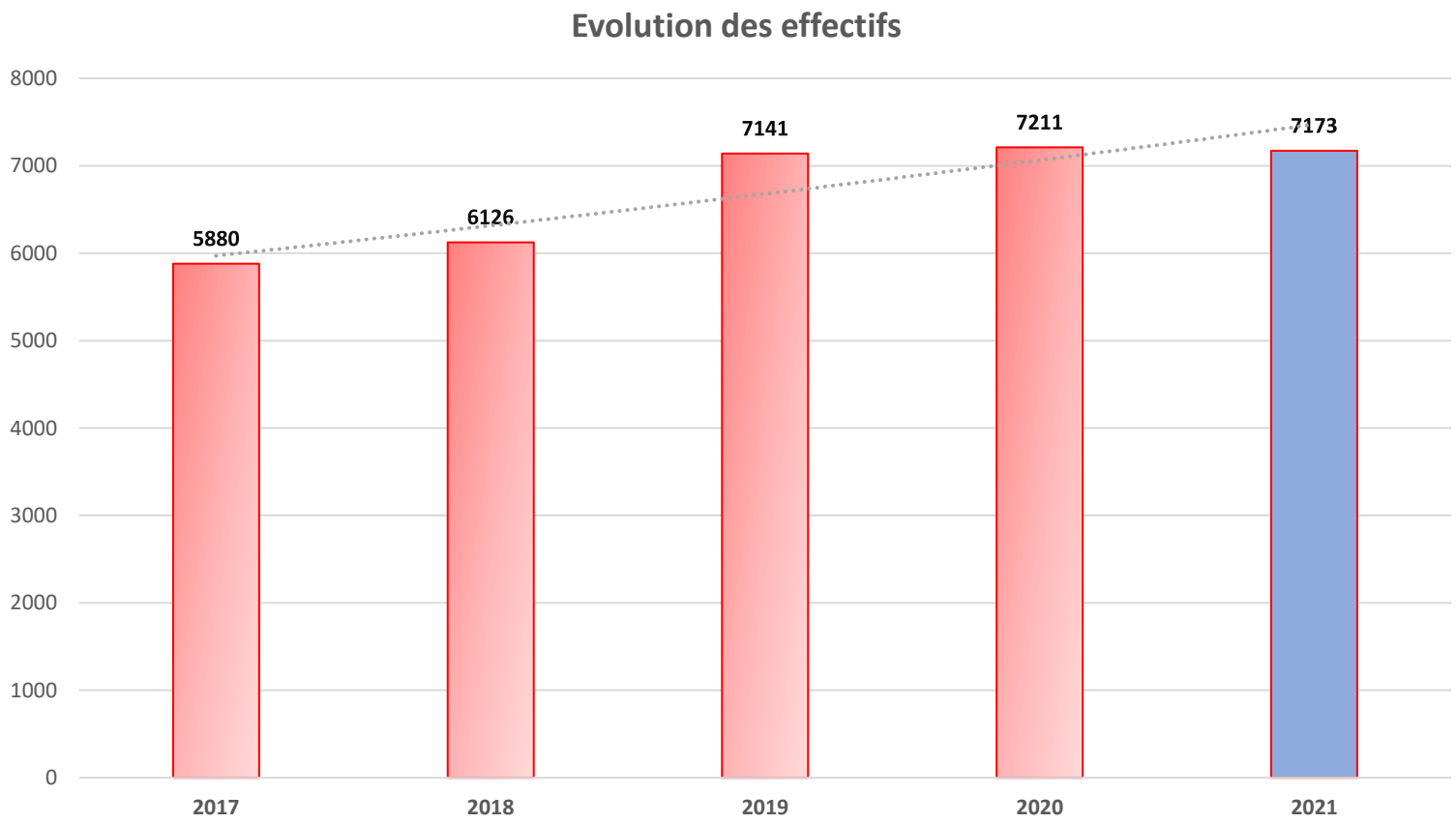

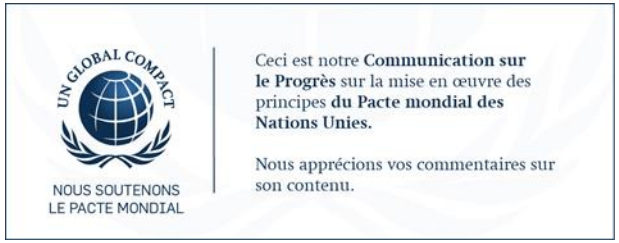

NOS ACTIONS POUR LE RESPECT DES PRINCIPES

DU PACTE MONDIAL

Droits de l'Homme

Dans l'objectif de s'assurer du bien-être de nos collaborateurs, il a été décidé de mesurer l'attractivité de notre Groupe.
Nous avons mis en place un indicateur reposant sur le nombre de départs volontaires / an / nombre de salariés permanents.

	2018	2019	2020	2021
Taux départs volontaires / salariés permanents	14%	12,50%	8,90%	13,20%

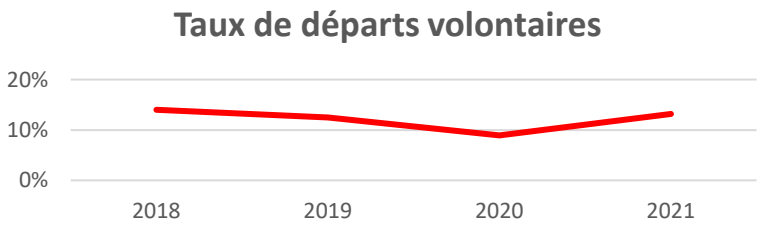

Notre démarche proactive de gestion des compétences initiée en 2017 et notre politique de fidélisation de nos talents porte ses fruits.
Même si 2021 a vu une augmentation de notre taux de départs volontaires, nous avons pu limiter les impacts en développant nos compétences et en favorisant la reconnaissance de nos salariés.

La pénurie de main d'œuvre est aujourd'hui générale et nous avons su répondre en développant notre attractivité. Nous avons également privilégié une politique adaptée à nos secteurs d'activités.
Selon les Pôles, nous avons pris parti d'être à l'écoute des attentes de nos salariés par l'adaptation de nos politiques internes et le maintien d'un haut niveau de formation interne pour promouvoir les évolutions.

Droits de l'Homme

Dans l'objectif de s'assurer du transfert de compétences et de proposer aux générations futures un avenir professionnel, nous avons décidé de développer l'apprentissage au sein de notre groupe.

	2018	2019	2020	2021
Taux d'apprentissage	1,42%	1,55%	1,24%	0,96%

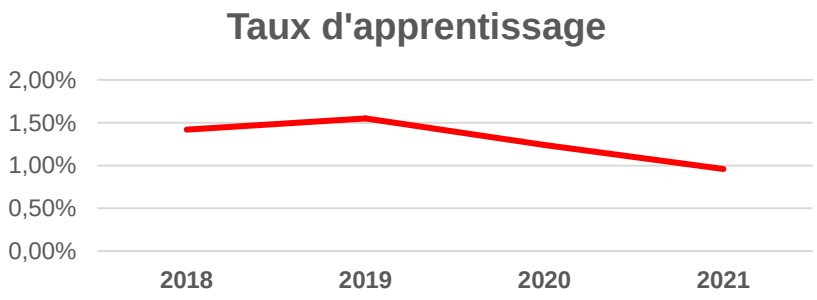

Malgré un engouement général pour la voie de l'apprentissage, nous constatons une baisse de notre indicateur malgré l'adoption d'une stratégie de transfert de connaissances et de compétences nous permettant d'anticiper les départs naturels.

Nous l'avons associée au déploiement d'un programme d'accompagnement en binôme par nos salariés expérimentés des jeunes arrivants. Nous avons ainsi continué à promouvoir le recrutement d'apprentis au sein de nos sites dans la mesure du possible.

Droits de l'Homme et Normes Internationales du travail

Afin de compléter notre stratégie de transfert des compétences, une démarche dynamique est instaurée pour répondre aux besoins de l'entreprise tout en respectant les attentes des salariés : la mise en place d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Compétences).

Notre groupe se positionne donc dans une démarche collective anticipative permettant d'accompagner les évolutions de l'emploi, des effectifs et des compétences.

La démarche a été initiée fin 2017 en concertation avec les représentants des salariés.

La GPEC a tout d'abord été développée en France auprès de 75 % de nos sites. Malgré la crise sanitaire, elle a continué à être déployée sur tous nos sites français par le biais d'un outil commun permettant d'instaurer des passerelles entre les différents métiers composant notre Groupe.

Elle sera étendue ultérieurement sur nos sites à l'étranger, forts de notre retour d'expérience.

Normes Internationales du travail

Afin de contribuer au bien-être de nos salariés et à l'exercice de leur activité professionnelle en toute sérénité, nous avons développé une démarche active de prévention.

Cette démarche de prévention se traduit notamment dans l'attention particulière portée au suivi des indicateurs de Taux de Gravité et Taux de Fréquence.
Le calcul de ce dernier a fait l'objet d'une évolution interne récente afin d'intégrer nos travailleurs temporaires.
Ces indicateurs nous permettent de mesurer les actions mises en place et à instaurer, en vue d'améliorer notre politique de prévention.

Plusieurs actions concrètes ont été mises en place :

- Poursuite de l'aménagement des postes de travail (récupération des fumées de soudure)
- Renforcement de notre accueil sécurité à chaque nouvel arrivant et diffusion régulière de flashes Sécurité
- Sensibilisation du management aux Risques Psycho Sociaux et une ligne d'écoute dédiée aux salariés
- Généralisation de la certification ISO 45001 sur les filiales du Pôle Fonderie

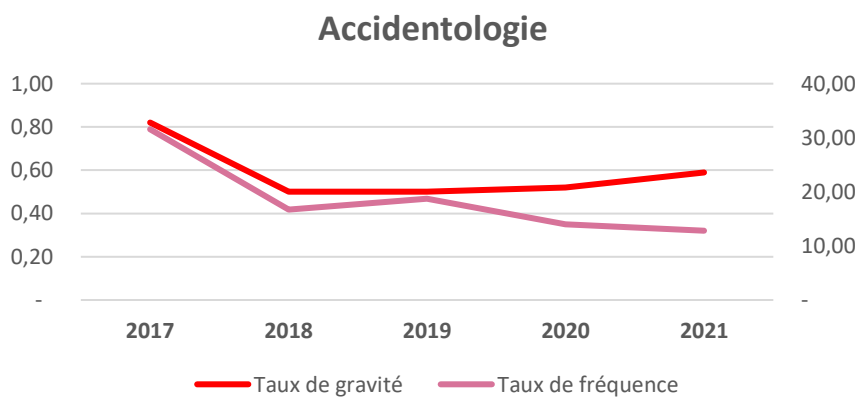

Normes Internationales du travail

La thématique du respect des normes internationales recouvre également le respect et la promotion du dialogue social

Le dialogue est encouragé au sein de l'ensemble de nos filiales dans le respect des règles locales. Les discussions sont conduites avec les interlocuteurs institutionnels (telles que les organisations syndicales en Europe) ou avec des interlocuteurs individuels (en Chine).
Cela contribue à encourager la notion d'appartenance et à rassurer chacun de nos collaborateurs sur la prise en compte de ses besoins.

Normes Internationales du travail

Le Groupe GMD s'est engagé à respecter l'équité entre chaque salarié et assurer une égalité de traitement.

Une réflexion est engagée au niveau de chacun des pôles pour la lutte contre les risques psycho-sociaux :

- Accompagnement d'un cabinet extérieur
- Mise en place d'un numéro dédié
- Souscription d'un contrat de mise à disposition d'une cellule d'accompagnement
- Intégration des risques psycho-sociaux au DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) pour le pôle étanchéité

Environnement

L'engagement du Groupe GMD à respecter les concepts d'environnement durable et équitable est omniprésent dans notre stratégie d'entreprise.

Depuis 2018, le Groupe GMD a mis sous contrôle l'émission des GES (Gaz à Effet de Serre) de son activité.

Un compteur d'émission de GES/ k€ produits a été réalisé ainsi qu'un plan d'action en vue d'améliorer ces résultats. Ces émissions sont mesurées à partir de la base ADEME et couvrent les 3 scopes :

- Scope 1 : Emissions directes et amont des combustibles (combustibles et émissions fugitives)
- Scope 2 : Emissions indirectes – Energies (Electricité)
- Scope 3 : Emissions indirectes – Autres (Transports de marchandises – transports de personnes – Achats de biens – Achats de services – Traitements des déchets)

Les récentes crises économiques et sanitaires mondiales qui nous ont impacté ne nous permettent pas encore de bénéficier des actions entreprises. Toutefois, nous constatons une meilleure maîtrise de nos émissions de GES.

	2018	2019	2020	2021
Tonnes éq CO2 / k€	0,452	0,347	0,372	0,403

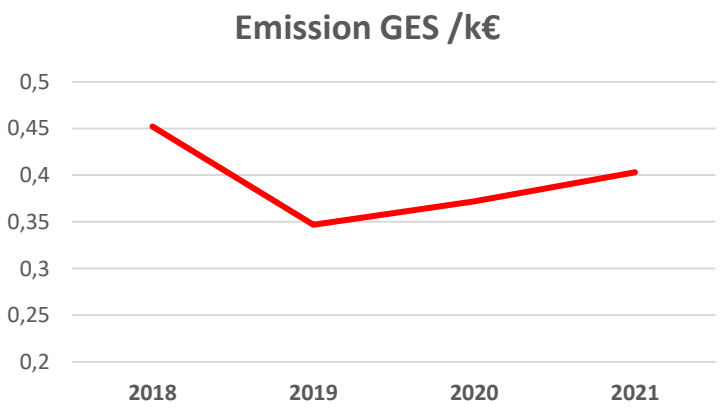

Environnement

En 2020, le Groupe GMD a décidé de poursuivre son action sur le contrôle des GES en se fixant des objectifs à moyen terme sur le volume de ses émissions, en les adaptant suivant l'importance de leurs contributions, en fonction de notre niveau d'activité.

- Pôle Emboutissage → -10 % concernant le gaz et l'électricité à horizon 2030
- Pôle Etanchéité → -5 % concernant le gaz et l'électricité à horizon 2025 (on en parle??
- Pôle Fonderie → -20 % concernant le gaz et -15 % concernant l'électricité à horizon 2030
- Pôle Plastique → 18% d'utilisation de plastique recyclé à 18 % à horizon 2023

Pôle	Horizon des objectifs de réduction des GES	Gaz		Electricité		Utilisation du plastique	
		Objectif	Résultats 2021	*Objectif*	Résultats 2021	*Objectif*	Résultats 2021
Emboutissage	2030	*-10%*	77%	*-10%*	34%		
Etanchéité	2025	*-5%*	20%	*-5%*	13%		
Fonderie	2030	*-20%*	-4%	*-15%*	6%		
Plastique et Cuir	2023					*-18%*	

Nous maintenons nos efforts en adaptant nos organisations pour répondre à cette problématique désormais omniprésente dans les décisions gouvernementales européennes et mondiales.

Environnement

Le contrôle de notre émission GES serait inutile sans un contrôle accru de nos consommations d'énergie.

Nous avons mis en place des indicateurs de consommation par type d'énergie (électricité, eau et gaz) afin d'empêcher l'épuisement des ressources naturelles.
Notre consommation d'électricité et d'eau est en diminution, confirmant la pertinence de nos plans d'action.
Nous constatons que notre consommation de gaz a augmenté, certains moyens de production nécessitant de rester en état de fonctionnement malgré une baisse d'activité. Des actions visant à réduire cette consommation sont à l'étude.

	2018	2019	2020	2021
Electricité (kWh/k€)	285,59	268,43	265,42	254,24
Eau (m3/k€)	1,15	0,969	0,777	0,73
Gaz (m3/k€)	15,27	18,755	18,452	17,508

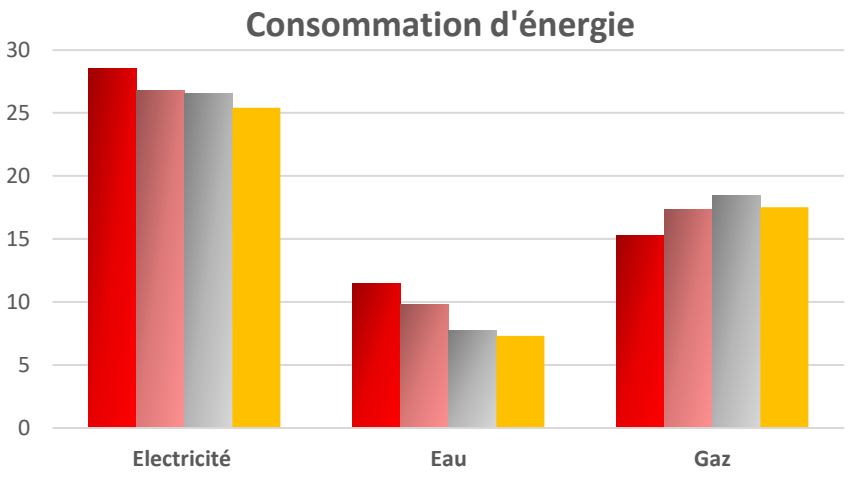

Lutte contre la Corruption

Le Groupe GMD s'est engagé, au travers de sa Politique interne concernant la Responsabilité d'Entreprise et de son code de conduite, à lutter contre la corruption en mettant en place des procédures de vigilance.

Aucune plainte entre 2018 et 2021

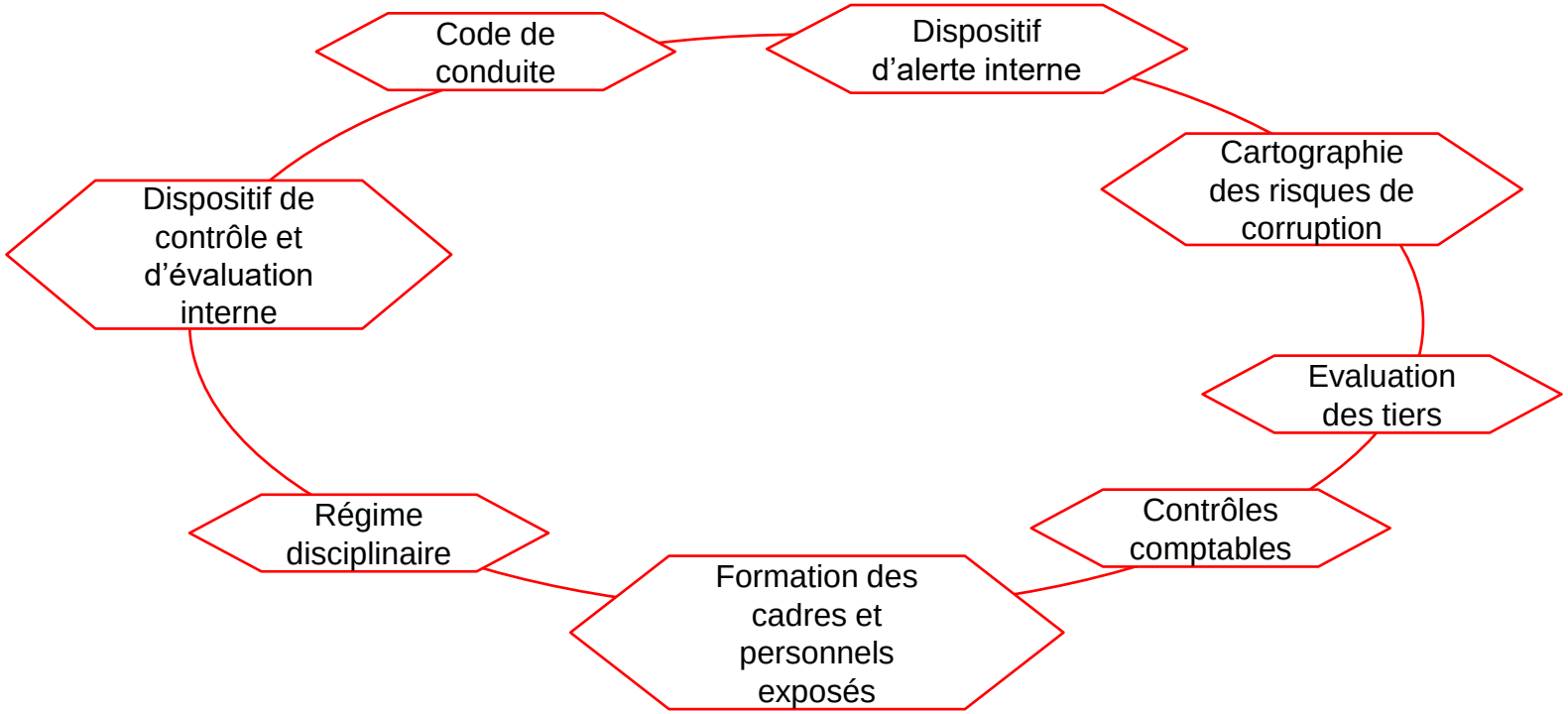

Lutte contre la Corruption

Ces procédures de vigilance se déclinent en différentes étapes :

- Intégration du code de conduite à chaque règlement intérieur
- Dispositif d'alerte interne via une adresse mail mise à disposition de tout lanceur d'alerte garantissant la confidentialité de toutes les informations : Alertes-professionnelles@groupe-gmd.fr
- Une cartographie des risques de corruption identifiés avec une identification des personnels exposés
- Une évaluation systématique des tiers (fournisseurs)
- Des contrôles comptables
- Une formation des cadres et des personnels exposés avec un recyclage tous les 5 ans
- Un régime disciplinaire formalisé
- Des procédures internes de contrôles et d'évaluation
- Une démarche interne a été initiée sur 2021 afin de réévaluer notre cartographie des risques, nous permettant de consolider notre diagnostic et mettre en place les organisations optimales en cas de nouveaux risques identifiés.

PLASTIC & LEATHER | DIE CASTING | SEALING | STAMPING

GROUPE GMD

www.groupe-gmd.com

22, rue Edouard Nieuport
92150 Suresnes France

contact@groupe-gmd.fr